Elections Législatives du 23 Juin 1968

Département de la Somme — 5e Circonscription


Photo LUCAS

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Il y a DOUZE ANNÉES, que je suis votre représentant à l'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A quatre reprises : 1956 - 1958 - 1962 - 1967 vous m'avez accordé votre confiance, et je vous en remercie.

Pour la cinquième fois, en compagnie de mon fidèle suppléant, M. Deloraine, cultivateur et Maire d'Arquèves, je vous demande de me renouveler et de confirmer un mandat, que **j'ai conscience d'avoir rempli avec le maximum de cœur, de compréhension et de désintéressement.**

J'AI TOUJOURS ÉTÉ, DEPUIS DOUZE ANS **au service de Tous, sans aucune exception.**

J'ai assuré notamment dans tous les cantons, les permanences régulières, permettant à n'importe quel électeur de s'entretenir avec moi.

Aucun des problèmes qui m'ont été présentés ; aucune question qui m'a été posée, dans n'importe quel canton de ma chère circonscription ne sont restés sans réponse ou sans solution.

C'est avec l'assurance du devoir accompli, que je sollicite la reconduction de mon mandat, à un moment où la France vient de vivre des journées dramatiques.

LES LIBERTÉS ONT ÉTÉ MENACÉES, ET LE SONT ENCORE.

Nous avons vu des hommes politiques, bafouer la légalité républicaine et préparer un coup d'Etat, qui nous aurait conduit à un régime totalitaire.

La France, dans son immense majorité, NE VOULAIT ET NE VEUT PAS DE CELA. Après un moment d'angoisse de stupeur et de peur, il faut le dire ; à l'appel du Président de la République, elle a manifesté d'une façon éclatante, son désir d'ordre et de paix civile.

Sa volonté aussi, de rejeter catégoriquement l'anarchie, le totalitarisme, l'oppression, sources de misères pour tous les travailleurs, citoyens ; jeunes ou vieux.

Nous voulons tous, LES GRANDES RÉFORMES INDISPENSABLES, notamment dans l'Université et dans l'Administration, pour faire participer tous les citoyens aux décisions qu'il faut prendre dans un grand pays moderne, comme la France.

Mais tout cela, ne peut se faire que dans l'ordre et la légalité.

Je connais, personnellement les problèmes et les drames de beaucoup de braves gens, dont les salaires N'ÉTAIENT PAS A L'ÉCHELLE DE LA VIE MODERNE, ET DE SES BESOINS. Le protocole d'accord gouvernement-patronat syndicats de travailleurs, du 28 Mai 1968, après 25 heures de négociation sous la Présidence du Premier Ministre a comblé une lacune qui doit faciliter des jours meilleurs pour le monde qui travaille.

Ce protocole concerne notamment : l'augmentation du SMIG ; la suppression des abattements de zône ; l'augmentation du salaire réel ; la réduction des heures de travail ; la révision des conventions collectives ; le droit syndical dans l'entreprise ; l'allègement des conditions de l'imposition sur les salaires et l'augmentation de l'allocation aux personnes âgées.

Un prochain débat est prévu à l'Assemblée Nationale sur les ordonnances relatives à la Sécurité Sociale, gestion de celle-ci par les travailleurs ; participation à l'entreprise.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sur le plan agricole, à l'aube du 29 Mai, UN ACCORD GENERAL sur les questions fondamentales concernant le marché unique, produits laitiers et viande bovine, a pu être réalisé non sans de grosses difficultés. Ce n'est qu'après une intervention très ferme et très pressante du représentant de la France à Bruxelles, que cet accord est finalement intervenu.

Pour les Moyennes et Petites Entreprises, pour les Commerçants, qui ressentiront autant que quiconque, sinon davantage, les effets des CHARGES NOUVELLES QUI LEUR SONT IMPOSÉES, le Gouvernement a déjà pris des dispositions, quant à leurs obligations fiscales. D'autres mesures sont envisagées à bref délai.

Après la crise profonde qui vient de secouer notre Pays, **c'est un nouvel avenir qui pointe à l'horizon.**

Un avenir toujours plus humain, toujours plus social, toujours plus fraternel.

Et c'est un devoir ; un devoir sacré de nous unir pour envoyer au Parlement, **une majorité d'hommes décidés à défendre la République** et à épauler le **Général de Gaulle** qui nous a **sûrement évité le pire et sauvegardé notre liberté.**

POUR L'ORDRE ET LA LEGALITÉ RÉPUBLICAINE

FACE A LA COALITION DES OPPOSITIONS

SANS COHÉSION ET PROGRAMME COMMUN

VOUS RÉÉLIREZ, DÈS LE PREMIER TOUR,

Émile LUCIANI

Député sortant — Conseiller Général — Maire de HAM

Pupille de la Nation - Ancien Combattant et Prisonnier de Guerre

Candidat d'Union pour la Défense de la République

Suppléant : M. DELORAINE

Cultivateur et Maire d'Arquèves

Vive la République ! Vive la France !

Vu le Candidat.

HAM - IMP. CASSEL

Sciences Po / fonds CEVIPOF